

**Compte-rendu Conseil Administration du 28 Juin 2017 à ST FLORENT le Viel**

**Membres Présents:**

**Département 44** : Bouscaud Pascale(Académie du Châteaubriant),Jaunasse Gabriel et Marie-Jacqueline(Fouace du Vignoble Nantais), ) Prigent Gabriel (Huitre de la Baie de Bourgneuf) (Gautier Jean-Yves, Lelièvre Jean Luc(Tête veau Pornic) Basset Jean Paul, Lederrey Jack (ONGBM) Jean Paul Maheux (Webmaster).

**Département 49** : Ruan Jean (Talmeliers du Bon Pain) Florence Martine et Raymond (Buveux de Bernache de Mazé) Gautier Henri-Pierre (Compagnons Vignerons Joachim du Bellay) Ruault Jean (Rillauds d’Anjou et vins de Brissac) Saulais Dominique, Lequeux André (Andouillette au Layon )

**Département 53** : Girard André, Guilloux Léone (Entrecôte Erve et Vègre) Gerboin Daniel (Tripaphages Château-Gontier) Joncheray Gérard, Dufourt Patrick(Confrérie du Veau).

**Département 72** : Béchepois Jean-Claude (Petit-Sablé)

**Département 85 :** Travadel Jack (Comté d’Olonne) Jacques Alain, Thibaudeau Gérard (Fiefs Vendéens) +2 nouveaux membres Comté d’Olonne.

**Excusés:** Stradi Bernard, Berthaume Jacky, Briand Claude,Chaillou Thierry,Bréchet Jacky,Chaillou Thierry, Planchenault Marcel, Pinier Daniel, Abellard Léandre, Tribondeau Bernard, Rousselin André, Malidan Denis, Pignon-Lecomte Mireille, Favreau Gabriel, Cougnaud Joël.

.

**ORDRE DU JOUR**

**Assemblée Générale Ordinaire** :

1 Appel des administrateurs, délégués des confréries adhérentes

2 Election des membres du bureau

3 Présentation de la journée de la gastronomie

4 Information sur l’organisation d’un vestiaire

1. Questions diverses

 1 Appel des administrateurs, délégués des confréries adhérentes :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  Confrérie |  CA 1 |  CA 2 |  Suppléant |
|  | Académie du Châteaubriant | Bouscaud Pascale | Stradi Bernard |  |
|  | Fouace Vignoble Nantais | Jaunasse Gabriel | Jaunasse M-Jacqueline |  |
|  | Chevaliers Raisvins | Berthaume Jacky | Gariou Claude | Bossard Jean Paul |
| 44 | Huitre Baie de Bourgneuf | Briand Claude | Prigent Gabriel |  |
|  | Tête de veau Pornic | Gautier Jean-Yves | Brémond Serge  | Lelièvre Jean-Luc |
|  | Gastronomes Barbus,Moustachus | Basset Jean Paul  | Lederrey Jack(Manix) | Grenzinger Yves |
|  |  |  |  |  |
|  | Talmeliers du Bon Pain | Ruan Jean | Briodeau Roland | Même Jack |
|  | Echalote d’Anjou | Chaillou Thierry | Bréchet Jacky | Thomas Guillaume |
|  | Bien Faye du Layon | Planchenault Marcel | Robin-Picherry M-O |  |
| 49 | Buveux Bernache de Mazé | Florence Martine | Florence Raymond |  |
|  | Vignerons Joachim du Bellay | Gautier Henri-Pierre | Pinier Daniel | Maucourt Joël |
|  | Rillauds Anjou, Vins de Brissac | Ruault Jean | Bourgeteau Alain |  |
|  | Andouillette au Layon | Saulais Dominique | Abellard Léandre | Lequeux André |
|  |  |  |  |  |
|  | Entrecôte Erve et Vègre | Girard André | Guilloux Léone | Garnier Gérard |
| 53 | Tripaphages Château-Gontier | Gerboin Daniel | Tribondeau Bernard |  |
|  | Confrérie du Veau | Joncheray Gérard | Dufour Patrick |  |
|  |  |  |  |  |
| 72 | Petit-Sablé de Sablé | Béchepois J-Claude | Rousselin André | Canton Jean-Marc |
|  |  |  |  |  |
|  | Confrérie de la Sardine | Pouclet Christian | Logeais Lucienne |  |
| 85 | Table du Comté d’Olonne | Malidan Denis | Travadel Jack | Pignon-Lecomte Mireille |
|  | Fiefs- Vendéens | Jacques Alain | Thibaudeau Gérard |  |
|  | Canard de Challans | Favreau Gabriel | Cougnaud Joël |  |
|  |  |  |  |  |
|  | WEBMASTER | Maheux Jean Paul |  |  |

 Le Président Jean RUAULT, informe que l’élection des membres du bureau et des

 délégués se déroule ce jour et demande aux membres présents, s’ils souhaitent

 voter « à main levée » ou à bulletin secret.

 Le vote à main levée est retenu à l’unanimité.

Election des membres du Bureau :

 Président : RUAULT Jean

 Confrérie des Rillauds d’Anjou et Vins de Brissac

Vice-président : JACQUES Alain

 Confrérie des Vins des Fiefs Vendéens

Secrétaire : BASSET Jean Paul

 Ordre National des Gastronomes Barbus et Moustachus

Secrétaire-Adjoint : GIRARD André

 Confrérie des Chevaliers de l’Entrecôte Erve et Vègre

Trésorier : GAUTIER Henri-Pierre

 Confrérie des Compagnons Vignerons de Joachim du Bellay

Trésorier-Adjoint : GAUTIER Jean-Yves

 Confrérie Pornicaise de la tête de Veau

 Délégué Département 44 : BERTHAUME Jacky

 Confrérie des Chevaliers Raisvins

 Délégué Département 49 : FLORENCE Martine

 Confrérie des Buveux de Bernache de Mazé

Délégué Départemental 53 : GERBOIN Daniel

 Confrérie des Tripaphages de Château-Gontier

Délégué Départemental 72 : BECHEPOIS Jean Claude

 Confrérie du Petit Sablé de Sablé

Délégué Départemental 85 : MALIDAN Denis

 Confrérie des Fins Gourmets Chevaliers de la Table du Comté d’Olonne

Election à l’unanimité des Membres du bureau et des délégués par les membres présents.

VERIFICATEUR AUX COMPTES :

 1er Vérificateur aux comptes: SAULAIS Dominique

 Confrérie Gastronomique Andouillette au Layon

 2eme Vérificateur aux Comptes: PRIGENT Gabriel

 Confrérie des Compagnons de l’Huître de la Baie de Bourgneuf

WEBMASTER : MAHEUX Jean Paul

 Confrérie Pornicaise de la Tête de Veau

 DELEGUES AU CONSEIL FRANÇAIS DES CONFRERIES

 Titulaires : Ruault Jean, Basset Jean Paul, Gautier Henri-Pierre

 Suppléants : Jacques Alain, Girard André, Favreau Gabriel.

Jean Ruault nous évoque le fonctionnement des commissions

* Commission Restauration :

 Jacques Pinon en était le responsable, il a voulu organiser une réunion mais sans succès, maintenant il n’est plus membre de notre Ambassade. Il a été décidé que cette commission serait supprimée, mais Jean Claude Béchepois propose que si une organisation devait avoir lieu, celle-ci soit réalisée par le Délégué Départemental en liaison avec la (ou les) Confrérie locale.

Accord de l’ensemble des membres présents

* Commission Sponsor :

Henri-Pierre GAUTIER devient le nouveau responsable d’une COMMISSION REGIONALE, assisté par un élu de chaque département soient pour le 44 Gabriel PRIGENT, pour le 53 Léone GUILLOUX, pour le 72 Jean Claude BECHEPOIS et pour le 85 Jack TRAVADEL et bien sur Henri-Pierre GAUTIER pour le 49.

 Raymond Florance propose de démarcher les grands groupes afin que les

 commerçants locaux puissent être contacté par les Confréries, Jean-Yves

 Gautier et Alain Jacques eux orientent leurs recherches au niveau Régional,

 Gabriel Prigent lui pense au savoir faire local ainsi qu’aux agences.

 De plus il serait à prévoir la réalisation d’un dossier-projet non effectué, en

 plus des démarches réalisées. Ce dossier sera présenté lors de la réunion du

 prochain Conseil d’Administration

 Commission Formation-Fonctionnement :

* Alain JACQUES, Martine FLORENCE, Jean-Yves GAUTIER, Daniel GERBOIN en sont les représentants.
* JOURNEE de la GASTRONOMIE : Dimanche 03 septembre 2017

 Jean Ruault s’est déplacé à EVRON le 09 juin, accompagnés de Léone

 GUILLOUX et André GIRARD, pour rencontrer le Président du Festival de

 la Viande et le Grand-Maître de la Confrérie Erve et Vegre afin de finaliser

 cette journée de la Gastronomie en liaison avec le Festival de la Viande.

Jean laisse Léone GUILLOUX nous expliquer en détails le programme de cette Journée (**voir annexe 2**).

 Merci Léone pour ton implication et ton travail.

* Principaux rappels :

 09 heures Accueil des Confréries (tickets d’entrée offerts)

1. 30 Visites des installations

 10H30 Participation aux défilés des animaux primés

 12H 30 Défilés ders Confréries

 13H30 Apéritif et déjeuner sous le hall (**Participation 22 Euros par personne**)

* Informations sur l’organisation d’un vestiaire :

Alain Jacques a continué son investigation concernant la responsabilité de chaque Confrérie lors de l’organisation de leur chapitre, concernant les vestiaires.

La M.A.C.I.F. ne propose pas d’assurance.

 La S.M.A.C.L. propose une prise en charge, mais avec des conditions

 relativement lourdes ; vestiaire surveillé et gardé, ou système de tickets…..

 Cela indique clairement la responsabilité du Grand-Maître, vestiaire sous la

 responsabilité des utilisateurs.

 Modèle ci-joint à afficher à plusieurs endroits, avec prises de photos et à

 retirer en fin de Chapitre.

 

 Le prix de fabrication est 0,536 Euro l’unité pour une commande

 de 1 000 exemplaires, ou 0,432 Euro pour 2000 exemplaires.

 Le prix d’achat pour les confréries pourrait être de 5 Euros pour 5 affiches.

 Accord des membres présents pour que chaque Confrérie s’engage à faire

 l’acquisition de 5 affichettes.

 Questions diverses :

 Une invitation a été reçue des huitres de Marennes pour une animation les 28 et

 29 octobre, avec le samedi réservé aux touristes et le dimanche pour les

 professionnels, la réponse est non car contraire à nos statuts, remarque

 pertinente de Jean-Yves Gautier.

 Ce-même Jean-Yves propose de revoir le texte concernant l’abus d’alcool, Alain

 Jacques s’en occupe, en plus il va approfondir le problème des allergènes.

 Jean Ruault, après conseil d’un avocat, confirme que pour tous incidents (alcool

 ou autres) le Président (ou Grand-Maître) est toujours le premier responsable.

 Alain Jacques nous évoque le rôle de différentes Confréries telle : Marie des

 Pyrénées qui est une confrérie religieuse, l’organisation d’un pèlerinage des

 Confréries à Lourdes (Yvon Jousson) ou aussi la croisière des confréries.

 Ils proposent des places gratuites, mais le but principal est de vendre…

 Mais avec nos nouveaux statuts, la religion comme la politique sont bannies.

 Gérard Thibaudeau des Fiefs Vendéens nous fait part du prochain arrêt des

 inscriptions pour son chapitre du 30 juillet 2017, les places étant limitées.

 Jean Ruault nous indique 207 inscrits pour son chapitre des 01 et 02 juillet, une

 précision le temps est resté clément.

A signaler : La journée de la Gastronomie à EVRON le 03 septembre 2017

 la Foire de Béré à Châteaubriant les 09 ET 10 septembre 2017,

 ainsi que les chapitres :

 de l’Académie du Châteaubriant le 30 septembre

 de la Tête de Veau de Pornic le 30 septembre

 de la Fouace du Vignoble du Pays Nantais le 07 octobre.

 de la confrérie des Buveux de Bernache le 14 octobre.

 de la confrérie du Veau de Château-Gontier le 28 octobre.

Remarque : Lors d’un récent chapitre dans une Confrérie amie, un membre du bureau de l’Ambassade, a surpris un membre d’une confrérie

 adhérente qui tenait des propos déplacés à l’encontre de notre

 Ambassade. Ce comportement est inacceptable. Nous pouvons penser

 que cette Confrérie est insatisfaite de l’esprit ou du fonctionnement de

 notre Ambassade au quel cas, elle en informe le Président. Dans le cas

 contraire, elle doit demander à ses dignitaires de mesurer leurs propos

 et de respecter les membres du Conseil d’Administration de

 l’Ambassade.

 Le respect envers les autres est la force de nos associations.

 Le Secrétaire : 06 08 58 61 96

 Jean Paul Basset fdjpb@orange.fr